

### *Chronique Napoléonienne.*

le témoignage du D<sup>r</sup> Gravel, que le moulage ne fut pas pris par Antommarchi, qui n'avait pas ce qu'il fallait, mais par le D<sup>r</sup> Burton ; — que ce moulage, dont Antommarchi s'empara un moment, fut remis à la comtesse Bertrand, qui refusa dès lors de s'en dessaisir ; il passa ainsi à sa fille, M<sup>me</sup> Thayer, qui le légua à S. A. I. le prince Victor Napoléon.

« Il paraît indéniable » à M. F. Masson, selon « certaines caractéristiques », que ce moulage est bien l'original.

2° Selon lord ROSEBERRY, cet original est en Angleterre (?).

3° Or, un de nos confrères, le D<sup>r</sup> G. MICHELSEN, de Bogota, nous signale une lettre de M. L. Minez Gamiz, parue dans le *New-York Times*, de laquelle il résulte que le moulage original appartient aujourd'hui aux héritiers du général José Lacret-Morlot. Voici comment :

Le D<sup>r</sup> Antommarchi était venu rejoindre sa famille à Santiago de Cuba. Le général Michel Tacon, capitaine-général de Cuba, lui donna une lettre d'introduction pour le général Juan de Moya, gouverneur de Santiago. Quoiqu'il fût un ancien soldat de Baylen, où il avait perdu un œil, le général Juan de Moya était un grand admirateur de Napoléon. Il reçut Antommarchi et le garda chez lui jusqu'à sa mort, le 2 avril 1838.

Antommarchi, cependant, avait laissé prendre quelques copies de son moulage ; mais il le légua à son hôte Juan de Moya, dont la famille, ruinée plus tard, le vendit au général Lacret-Morlot.

Et, pourtant, il n'y a qu'un original.

4° Selon M. Frédéric Masson, la face postérieure du moulage — car nous n'avons que le visage — est restée en la possession du D<sup>r</sup> Burton, donc de ses héritiers. Nous renouvelons son vœu qu'ils nous fassent connaître ce qu'elle est devenue, afin que nous puissions « revoir, telle qu'elle fut le 7 mai 1821<sup>1</sup>, à dix heures du matin, la tête de l'Empereur ».

E. D.

---

### CORRESPONDANCE

#### **A propos du capitaine Noisot et de la « Marseillaise ».**

Daumazan, le 24 juin 1922.

Monsieur le Directeur,

Napoléonien de famille et par conviction — conviction uniquement étayée, d'ailleurs, par mes études sur la Révolution et l'Empire —, je lis

1. Car, par suite de difficultés matérielles, manque de plâtre, le moulage ne put être pris que quarante heures après la mort.

### *Chronique Napoléonienne.*

avec beaucoup d'attention et d'intérêt la *Revue des Études Napoléoniennes*. Permettez-moi, s'il vous plaît, à titre de napoléonisant assez documenté, de relever dans la Chronique Napoléonienne du n° mars-avril 1922, deux inexactitudes qui demandent, me semble-t-il, une mise au point.

Il s'agit, en premier lieu, du *capitaine Noisot*.

« Le capitaine Noisot, d'Auxonne, est-il dit, *ancien commandant des grenadiers de l'île d'Elbe.....* »

Noisot n'était pas commandant des grenadiers, mais *2<sup>e</sup> lieutenant en second*, à la 5<sup>e</sup> C<sup>ie</sup> du Bataillon de l'île d'Elbe.

Son grade, dans l'armée, était bien « capitaine », car, dans la Garde (la Vieille Garde, s'entend), tout le personnel était traité comme ayant dans la ligne le grade supérieur (décret impérial de Saint-Cloud, 3<sup>e</sup> jour complémentaire an XIII, 20 septembre 1805) et en portait les marques distinctives (décret du 15 avril 1806), dispositions maintenues dans tous les décrets concernant la Garde, y compris le décret de réorganisation du 21 mars 1815, rendu le lendemain du retour de l'Empereur.

Le Bataillon de l'île d'Elbe avait la composition suivante :

MALET, Antoine, chef de bataillon, commandant ; LABORDE, capitaine adjudant-major ; deux lieutenants sous-adjudants-majors : MÉLISSAU et ARNAUD ; deux chirurgiens : EMERY, EBERARD ; 1 sergent-tambour ; 1 chef et 1 sous-chef de musique ; 16 musiciens.

1<sup>re</sup> Compagnie. — LAURANT, capitaine ; THIBAUT, lieutenant en premier, LERAT, lieutenant en second ; 1 sergent-major, 1 sergent-fourrier, 4 sergents, 8 caporaux, 8 tambours, 72 grenadiers.

2<sup>e</sup> Compagnie. — COMBES, capitaine ; DUGENOT, lieutenant en premier, BÉGOR, lieutenant en second ; 1 sergent-major, 1 sergent-fourrier, 4 sergents, 6 caporaux, 2 tambours, 69 grenadiers.

3<sup>e</sup> Compagnie. — DEQUEUX, lieutenant en premier, commandant de compagnie ; PARIS, lieutenant en premier ; MAIRE, lieutenant en second ; 1 sergent-major, 1 sergent-fourrier, 4 sergents, 4 caporaux, 2 tambours, 74 grenadiers.

4<sup>e</sup> Compagnie. — LOUBERT, capitaine ; SERRE-LAURE et FRANCONNIN, lieutenants en deuxième ; 1 sergent-major, 1 sergent-fourrier, 4 sergents, 6 caporaux, 2 tambours, 72 grenadiers.

5<sup>e</sup> Compagnie. — HURALT-DÉSORBÉE, capitaine ; CHAUMET et Noisot (Claude), lieutenants en second ; 1 sergent-major, 1 sergent-fourrier, 4 sergents, 8 caporaux, 2 tambours, 74 grenadiers.

6<sup>e</sup> Compagnie. — MOMPАЗ, capitaine ; BACHEVILLE et MALET, lieutenants en second ; 1 sergent-major, 1 sergent-fourrier, 4 sergents, 8 caporaux, 2 tambours, 71 grenadiers.

### *Chronique Napoléonienne.*

— L'autre observation est relative à la *Marseillaise*, que M. Louis FIAUX prétend avoir été considérée par Napoléon comme un chant séditieux, au moins jusqu'au retour de Russie. Or, on me permettra d'opposer à l'opinion de M. Fiaux les souvenirs d'une personne qui a bien connu son empereur, le baron Fain : « L'éducation politique de Napoléon, dit-il, « commencée par la lecture des écrivains de l'antiquité, s'est achevée dans « les camps de la République. *Ces impressions premières ne se sont jamais « effacées.* Comme César, Napoléon avait été républicain avant d'être « empereur, et, comme César, il était peut-être le seul Romain qui eût « gardé quelque chose de républicain sous l'Empire. Dans le laisser-aller « de la vie privée, les souvenirs de sa jeunesse patriotique se réveillaient « *sans cesse* et sous toutes les formes. Fredonnait-il machinalement un air, « c'était : « *Allons, enfants de la Patrie* », ou : « *Veillons au salut de « l'Empire* » (chant républicain composé par A. Boys). Je pense que si la *Marseillaise* fut peu jouée sous l'Empire, ce fut uniquement dans un but de pacification intérieure.

Au surplus, je crois inexact le fait que la *Marseillaise* fut jouée au passage de la Bérézina. Je n'ai lu cela dans aucune relation des témoins de ce désastre ; j'ai relevé seulement l'anecdote suivante : « En voyant l'Empereur, à pied, un bâton à la main, quelques musiciens du corps des grenadiers à pied se réunirent et attaquèrent l'air alors en vogue dans les musiques militaires : « *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille !* » Aux premières mesures, l'Empereur s'arrêta, puis, faisant demi-tour, vint trouver les musiciens et, ayant levé la main pour les faire taire : « *Mes « amis, leur dit-il, dans les circonstances où nous sommes, ce n'est pas « cet air-là qu'il faut jouer, mais bien : « Veillons au salut de l'Empire* ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération la plus distinguée et de mes sentiments bien dévoués à l'œuvre si belle que vous avez entreprise et qui mérite d'être connue de tous les bons Français.

Capitaine Jean LASSERRE.

*Le Gérant* : R. LISBONNE.